



# Face à l'urgence sociale construire une mobilisation large et unitaire dans la rue, dans les entreprises et les administrations avec les salarié-es, précaires, chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es !

15 juin 2017

## Face à l'urgence sociale

**Construire une mobilisation  
large et unitaire dans la rue,  
dans les entreprises et les administrations  
avec les salarié-es, précaires,  
chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es!**

### Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut-être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du MEDEF.

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant, la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

**LOI  
TRAVAIL ?  
ORDONNANCES  
OU PAS  
ON N'EN  
VEUT PAS !!!**

## Face à l'urgence sociale

**Construire une mobilisation  
large et unitaire dans la rue,  
dans les entreprises et les administrations  
avec les salarié-es, précaires,  
chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es!**

### Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut-être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du MEDEF.

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions

de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant, la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

**LOI  
TRAVAIL 2  
ORDONNANCES  
OU PAS  
ON N'EN  
VEUT PAS !!!**

### Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être,

la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du Medef .

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant, la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

## **Une volonté de réformer la protection sociale très vite**

L'agenda du gouvernement a mis très clairement le chômage et les retraites à l'ordre du jour rapidement. L'assurance chômage va profondément changer : sa gouvernance et son financement sont sur la sellette. Il s'agit de durcir les contrôles sur les chômeurs-euses avec la fin des indemnités après deux refus d'un emploi, en faisant passer le tout par un élargissement de l'accès à la formation.

La réforme des retraites est également présentée comme une réforme phare, qui là aussi reprend les discours éculés sur les menaces sur le système par répartition, poussant à basculer vers un système par points pour tous les statuts qui va se traduire par une dégradation de la pension ou d'un recul toujours plus lointain de l'âge du départ à la retraite.

## **Les discours sécuritaires n'ont pas disparu, au contraire...**

Après la prolongation de l'État d'urgence, on annonce de nouvelles lois anti-terroristes intégrant les mesures de l'Etat d'urgence dans le droit commun, une « task force » à l'Elysée, tandis que la politique internationale actuelle qui ne cherche pas à répondre aux causes du terrorisme se place dans la continuité du gouvernement précédent.

Les dérives d'une répression qui pourra continuer de s'abattre sur des militant-es, des jeunes de quartier, sur les migrant-es ne sont pas prêtes de s'arrêter dans ce contexte sans même un regard judiciaire, le pouvoir étant concentré dans les seuls mains des préfets.

## **Nos défis, nos urgences**

Le défi du syndicalisme dans cette période qui voit l'arrivée d'un nouveau gouvernement est de rapidement réaffirmer la légitimité des luttes sociales face à l'apparence de légitimité politique qui va sortir de fait des urnes. C'est pour cette raison que Solidaires a inscrit son action en amont de la période électorale dans le collectif « Nos droits contre leurs privilèges ».

Dans ce contexte, les revendications que nous portons comme les propositions de mobilisation que nous faisons doivent s'articuler à différents niveaux. Il nous faudra permettre non seulement l'engagement unitaire des équipes militantes, construire des mobilisations massives dans les entreprises, services, administrations mais aussi chez les précaires, chômeurs et dans la jeunesse en particulier continuer à oeuvrer en lien avec les franges dites radicales et les nouvelles formes de mobilisation. Cette démarche n'est pas une nouveauté pour Solidaires, car nous sommes souvent dans cette position charnière entre le syndicalisme, les mouvements sociaux et les différentes formes de luttes.

Dans cette période marquée par les divisions et par la remise en cause des formes de représentation institutionnelle notre syndicalisme a sans doute un rôle particulier. L'un des premiers enjeux est bien de travailler à des cadres d'intersyndicales les plus larges possibles au plan national mais aussi et surtout au

niveau local, ce niveau est et fut déterminant dans la construction des grèves et des blocages. L'enjeu est aussi de participer et de construire des mobilisations dans et hors les entreprises et services avec les équipes syndicales et les mouvements sociaux. Notre poids dans le rapport de forces passera par la construction de grèves fortes dans les secteurs les plus nombreux possibles, privé et public, ce qui n'a pas été possible pendant la précédente mobilisation. Nous n'avons pas vocation à n'être que dans le témoignage.

Il faudra tenir compte de plusieurs éléments : le fait que les organisations syndicales réagissent de manière différenciée dans cette période mouvante, et que des recompositions syndicales peuvent se dessiner, le fait que les contradictions politiques internes dans le gouvernement peut le faire vaciller en cas de contestations sociales, notre cohérence et notre unité feront notre force.

Il ne faut pas oublier, de plus, le fait que les enjeux sociaux se déclinent sur différents terrains les questions écologiques (NDDL, Bure...), les enjeux sécuritaires et démocratiques (état d'urgence, mobilisations anti-racistes...) mais aussi la présence encore forte de l'extrême droite sont aussi susceptibles de jouer sur ces contradictions.

Tirant le bilan de la lutte sur la loi travail Solidaires travaillera à l'articulation entre les secteurs immédiatement concernés (dans le privé) et les autres (le public), y compris face à des d'attaques décalées dans le temps , Solidaires travaillera aussi à favoriser le travail en commun de toutes les équipes syndicales dans les cadres professionnels mais aussi interprofessionnels locaux, en particulier, articulant nos actions professionnelles avec des mobilisations type « nuits debout » ou dans des cadres comme « nos droits contre leurs privilèges, « front social », « on bloque tout » etc.

On ne peut pas aujourd'hui faire l'économie d'un débat, entre organisations syndicales, avec les salarié-es, sur le blocage de l'économie et de la production, donc sur la grève générale. Sans pour autant tomber dans l'incantation, en mesurant toutes les difficultés, mais sans en négliger les enjeux et la nécessité.

## **Notre syndicalisme, nos luttes sont plus que jamais essentielles !**

Cette impasse libérale et capitaliste ne peut conduire qu'à exacerber la violence sociale subie par les plus précaires, la répression, et également favoriser une alternative qui se trompe de colère avec l'extrême droite.

**Pour Solidaires, il faut partout et à tout moment convaincre de nos alternatives, reprendre la rue, ce qui veut aussi dire être au plus près des salarié-es, chômeur-euses, précaires, étudiant-es, retraité-es et de l'ensemble de la population que ce soit dans les entreprises, dans les administrations, dans les lieux publics.**

**C'est pourquoi il faut de toute urgence revendiquer et obtenir :**

- **L'abrogation de la loi travail,**
- **Le partage du temps de travail à 32h sans perte de salaires,**
- **La création massive d'emplois pour la transition écologique et la satisfaction des besoins liés à l'environnement,**
- **Une augmentation immédiate et générale de 400 € et un SMIC porté à 1700 €**
- **Des services publics avec des moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux et la conquête des droits sociaux.**

Repartir des droits de chacun-e, et faire le lien avec tous les sujets collectifs et sociétaux reste un défi de notre syndicalisme anti-capitaliste face à la puissance des médias principaux, face aux puissants qui ne veulent pas changer ce système qui leur profite.

Lors du conflit sur la loi travail, des ponts se sont créés entre les luttes, aussi avec ceux et celles qui n'ont pas de syndicats ou s'en défient. D'autres mobilisations (8 mars journée internationale pour les droits des femmes, 19 mars, marche de la dignité, lutte contre l'extrême droite) ont démontré la pertinence de ces cadres élargis de lutte.

Il faut continuer, de la manière la plus unitaire possible, et en ouverture avec ceux et celles qui luttent pour une réelle transformation sociale, écologique, féministe. Nous devons mettre notre outil syndical au service de ces constructions et dans le même temps nous devons aussi collectivement construire et porter

ensemble cet outil.

### **Dans l'immédiat l'Union syndicale Solidaires appelle :**

- **à porter partout**, dans nos entreprises et administrations les analyses des « contre-réformes » à venir
- **à construire et participer aux initiatives intersyndicales locales et nationales**
- **à construire la convergence des luttes**, pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et dans le respect des valeurs que nous portons et à soutenir les luttes engagées dans les différents secteurs.
- à engager sans attendre la bataille pour le code du travail en :
  - > **manifestant le 19 juin** dans de nombreuses villes à l'appel des intersyndicales et des collectifs locaux du front social,
  - > aidant à la **coordination de l'activité des fédérations et solidaires locaux** impliqués dans les différents collectifs engagés dans la lutte,
  - > préparant les conditions d'un mouvement d'ampleur prenant appui sur une multiplicité d'initiatives tout au long de l'été pour harceler le gouvernement. Dans ce cadre nous appelons à manifester massivement **le 30 août à Jouy-en-Josas** contre l'université d'été du MEDEF
  - > en proposant **de nouvelles initiatives dans le cadre le plus unitaire possible** dès le début septembre en construisant un mouvement fort appuyé sur **une grève large, unitaire et intersyndicale.**

Saint Brieuc , le 15/06/2017

---

**Lire aussi :** Lire l'ensemble des neuf motions d'actualité adoptées par le congrès

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Face-a-l-urgence-sociale-construire-une-mobilisation-large-et-unitaire-dans-la>